

Le bilan des blessés de la manifestation de Nantes contre l'aéroport ne cesse de s'alourdir. Trois hommes ont été grièvement blessés à l'œil par des tirs policiers. Interrogé par Mediapart, le directeur départemental de la sécurité publique assume : « *Ceux qui prennent le risque de s'en prendre aux forces de l'ordre s'exposent eux aussi à des dommages corporels.* »

Trois jeunes hommes [ont été grièvement blessés](#) à l'œil par des tirs policiers, lors de la manifestation du 22 février à Nantes contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. L'un est éborgné et les deux autres ont peu de chances de retrouver la vue. Sur [la page Facebook](#) d'appel à témoignages qui a été créée, plusieurs autres manifestants affirment, photos à l'appui, avoir été atteints par des tirs de Flashball au visage : sur le crâne avec neuf points de suture, sur la joue ou encore à la lèvre. Quatre enquêtes pour violences ont déjà été confiées à la délégation rennaise de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN).

C'est un bilan particulièrement lourd et inédit pour une manifestation en France. Contacté par Mediapart, Jean-Christophe Bertrand, directeur départemental de la sécurité publique de Loire-Atlantique depuis juillet 2013, a accepté de répondre le 15 avril à nos questions par téléphone. Il assume sans sourcilier les violences commises et rappelle qu'une enquête de l'IGPN est en cours. « *Ceux qui prennent le risque de s'en prendre aux forces de l'ordre s'exposent eux aussi à des dommages corporels* », déclare Jean-Christophe Bertrand.

Jeudi 17 avril, deux jours après cet entretien, Jean-Christophe Bertrand a incité, dans une note de service [révélée par France-3 Pays de la Loire](#), les policiers blessés à saisir eux aussi la justice en leur annonçant la création d'une structure dédiée pour recueillir leurs plaintes. Il indique avoir lui-même décidé de déposer plainte en tant que directeur départemental: il veut «*marquer tout (son) soutien aux fonctionnaires (...) mais aussi pour prendre en compte le caractère exceptionnel d'une manifestation qui a fortement marqué les esprits.*» Entretien.

**Quel était le cadre d'utilisation du Flashball superpro et du Lanceur de balles de défense 40 × 46 (plus puissant et précis) au cours de cette manifestation ?**

**Jean-Christophe Bertrand :** Le Flashball et le LBD ont effectivement été utilisés dans cette manifestation, dans le cadre légal. À savoir dans des situations de [légitime défense](#), quand des fonctionnaires ont été agressés par des jets de divers projectiles, dont des pavés catapultés, des billes d'acier, des boulons, et des cocktails Molotov. Et à certains moments, dans un autre cadre d'emploi, qui est la [dispersion des attroupements](#) après que des sommations ont été effectuées.

**Les fonctionnaires ont obligation de faire un rapport après chaque utilisation de ces armes. Combien de tirs ont eu lieu au cours de la manifestation du 22 février ?**

Je ne peux pas vous dire. Ce sera à l'IGPN de le déterminer lors de son enquête.

**La police française est réputée pour son savoir-faire en matière de maintien de l'ordre. Est-ce normal qu'au cours d'une manifestation, trois personnes soient grièvement blessés au visage par des tirs policiers au point, pour l'un, d'avoir perdu un œil ?**

Il y avait 20 000 manifestants (*50 000 selon les organisateurs, ndlr*). Tout ceux qui ont défilé pacifiquement et n'ont pas cherché l'affrontement avec les forces de l'ordre n'ont rien eu. Mais un petit millier de personnes ont voulu en découdre et se sont exposées à une réplique des forces de l'ordre. On peut considérer que trois blessés au visage c'est beaucoup, mais il faut rapporter ce chiffre au nombre de manifestants. Nous encadrons tous les jours des manifestations à Nantes sans avoir à utiliser ces armes, ce qui prouve l'extrême violence de la manifestation du 22 février. Nous n'avions jamais connu ça à Nantes, et rarement dans le reste de la France. Au total, 130 policiers et gendarmes ont été blessés (*dont 27 adressés au CHU et un seul cas grave d'un officier d'une CRS souffrant d'une fracture au bras, ndlr*).

Il faut attendre les résultats de l'enquête de l'IGPN pour savoir si ces personnes ont effectivement été blessées par des tirs de Flashball et de LBD, et pour savoir ce que ces personnes faisaient au moment où elles ont été blessées. L'un des manifestants blessés à l'œil (*Quentin Torselli, ndlr*) se trouvait au milieu de gens qui affrontaient les forces de l'ordre. Je me demande ce qu'il faisait là (*le jeune homme affirme qu'il reculait et était pacifique, ndlr*).

**Doit-on en conclure que les forces de l'ordre françaises sont autorisées à crever les yeux de manifestants qui se retrouvent au milieu d'affrontements ?**

Ceux qui prennent le risque de s'en prendre aux forces de l'ordre s'exposent eux aussi à des dommages corporels. La réplique est proportionnée. Si l'on a équipé les forces de l'ordre d'armes non létales, c'est pour éviter que les fonctionnaires n'aient recours à des armes conventionnelles (*armes à feu, ndlr*).

**Mais comment expliquer qu'autant de personnes aient été touchées au visage, alors qu'il est expressément interdit aux fonctionnaires de viser au-dessus des épaules, sauf cas de légitime défense ?**

Si la personne bouge entre le moment où le fonctionnaire appuie sur la queue de détente de l'arme et l'impact, il y a toujours un risque que le point d'impact ne soit pas celui initialement visé.

**Les policiers et gendarmes ont-ils reçu des instructions particulière quant à l'usage de ces armes avant la manifestation ?**

Je rappelle que les fonctionnaires dotés de cette arme, à savoir les CRS, les gendarmes mobiles et les agents de sécurité publique, ont reçu une formation technique et juridique. Donc ils connaissent parfaitement leurs conditions d'usage.

«**Je dépose plainte**»

**Sur une vidéo filmée par un photographe indépendant, on voit des CRS et un camion à eau poursuivre, gazer et asperger d'eau à haute pression des manifestants qui tentent de secourir Quentin Torselli, blessé quelques instants plus tôt. Y a-t-il eu des entraves aux secours ?**

Non, il faut faire attention aux vidéos, car on ne voit pas ce qui se passe derrière les manifestants. La caméra est tournée uniquement vers les fonctionnaires. On ne peut donc pas analyser la scène en toute impartialité. Je ne pense pas que les fonctionnaires dans le camion à eau aient pu entendre ce que criaient les manifestants devant.

Deux journalistes ont déposé plainte pour violence. L'un d'eux, un photographe, a [reçu un tir de Flashball](#) dans le torse après avoir crié « Hé, c'est des journalistes ». Il se trouvait au milieu de plusieurs reporters clairement identifiables par leurs caméras et appareils photo. Pourquoi tirer sur un journaliste ?

Il faut bien analyser les images et le son, parce qu'il n'est pas certain que les fonctionnaires aient entendu ce qu'il criait. Quand des journalistes sont mélangés aux casseurs, c'est assez difficile de séparer le bon grain de l'ivraie. Dans le feu de l'action, il n'est pas facile de trier.

**Est-ce normal que des agents du GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale) de Rennes soient intervenus en maintien de l'ordre sur la voie publique, cagoulés, sans matricule, ni moyen d'identification ?**

Ils étaient identifiés en tant que fonctionnaires de police. De toute façon, personne n'est capable de lire un matricule dans un contexte aussi agité de manifestation. Le GIPN était initialement dédié à la protection de la mairie. En fin d'après-midi, la situation est devenue tellement critique qu'ils ont demandé à venir porter assistance à leurs collègues, qui se trouvaient entre le cours des 50-Otages et le parking de la Petite-Hollande.

**Attendez-vous un milliers de « casseurs », selon le chiffre qui a ensuite été donné par la préfecture de Loire-Atlantique ?**

Nous avons des informations de risques d'agrégation de gens violents, ce qui s'est révélé exact. Mais nous n'avions pas de chiffre précis.

**Dans une lettre ouverte au ministre de l'intérieur, Françoise Verchère, conseillère générale du Parti de gauche et l'une des responsables du collectif des élus doutant de la pertinence de l'aéroport (le Cédépa), s'est étonnée que la police ne soit pas intervenue plus tôt pour interpellier le petit groupe de personnes qui se livrait à des dégradations en tout début de manifestation. Qu'en est-il ?**

Je rappelle à Mme Verchère que lorsqu'on est élu de la République, on respecte les lois de la République. En l'occurrence, les organisateurs d'une manifestation sont censés déclarer son parcours auprès des pouvoirs publics. Ce que se sont obstinément refusé à faire les organisateurs de la manifestation du 22 février (*plusieurs réunions se sont tenues entre la préfecture et les organisateurs, sans qu'aucun accord n'ait été trouvé, ndlr*).

Face à l'absence de dialogue et à leur volonté de passer par le centre-ville, nous avons dû prendre des mesures de blocage des accès en centre-ville. Nous avons donc des forces mobilisées pour verrouiller le centre-ville et que nous ne pouvions pas déplacer pour aller interpellier des gens qui commettaient des dégradations le long du parcours de la manifestation. Il n'y a aucun manichéisme de notre part !

**Vous avez annoncé dans une note de service du 17 avril vouloir vous-même déposer plainte. Pourquoi ?**

Il y avait un certain nombre de demandes de la part de fonctionnaires qui avaient l'impression d'avoir été oubliés, au vu de la couverture médiatique offerte aux manifestants blessés. D'où mon souhait d'organiser le recueil de ces plaintes. Et, à titre personnel, je déposerai également plainte à l'appui des personnels agressés, en tant que chef de service, comme les textes m'y autorisent. Il y a eu des blessures physiques, comme des acouphènes, et d'autres moins visibles, psychologiques. Plusieurs fonctionnaires souffrent de troubles liés à la violence inouïe à laquelle ils ont dû faire face.

Cet entretien a eu lieu par téléphone le 15 avril 2014 et a été complété le 18 avril (dernière question). Il n'a pas été relu par M. Bertrand.

Deux vidéos pour illustrer : [http://www.dailymotion.com/video/x1lghp5\\_tir-de-flash-ball-lbd-sur-quentin-torselli\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x1lghp5_tir-de-flash-ball-lbd-sur-quentin-torselli_news) et [http://www.dailymotion.com/video/x1ld1x\\_zele-et-flash-ball-manifestation-anti-aeroport\\_news](http://www.dailymotion.com/video/x1ld1x_zele-et-flash-ball-manifestation-anti-aeroport_news)

Lire aussi

- [Nantes: une 3e personne blessée à l'œil à l'issue de la manif du 22 février](#)  
Par [Louise Fessard](#)
- [Notre-Dame-des-Landes : le vrai scénario de la manifestation contre le projet d'aéroport](#)  
Par [Louise Fessard](#) et [Jade Lindgaard](#)
- [Nantes: un deuxième manifestant grièvement blessé à l'œil témoigne](#)  
Par [Louise Fessard](#)
- [A Nantes, un policier tire au Flashball sur un photographe](#)  
Par [Louise Fessard](#)
- [Flashball, les ravages d'une arme](#)  
Par [Sophie Dufau](#)